

COMPTE RENDU

**Etaient présents ou représentés:**

Collège régional : Emile FRANCO, Marc CARBALLIDO, Josée SOUQUE.

Collège départemental : André ROUCH, Augustin BONREPAUX, Bernard PIQUEMAL, Henri NAYROU.

Collège communal : André VIDAL, Patricia QUINAT-RAYNAUD, Raymond JUNCA, Louis BLAZY, Georges GARIE, Nadine BERTRAND, Henri ANDRIEU, Daniel ARTAUD, Béatrice CROS, Yves GAREL, Pierre FORTIER, Philippe ERTZBISCHOFF, Laurence DEGRAVES, Jean Pierre VILLENEUVE, Marc DUMONT, Jacques DUPUY, Marie Léone BLAIN, Robert ROUDIL, Antoine VILLENEUVE, Violaine RICHL, Hervé CLAUSTRES, Marie-Hélène RIBET, Julien SOUQUET, Gérard DENAT, Simon BAVARD, François MOREAU, Monique BOUTONNIER, Dominique LAFFORGUE, Nathalie MOLINIER, Bernard DEFFARGES, Didier PIQUEMAL, Georges POULET, Rose BALAGUE, Evelyne GOURONG, Raymond BERDOU, Noëlle MORALES, Gérard GALY, Jean Marie MONREYSSE, Ginette DEGEILH, Marc DELANGRE, Andréas GRUNDEL, Angélica SENTENAC, Jean-Louis VIGNEAU, Alain LAGARDE, Ginette BUSCA, Claude PUJOL, Roger RAVAILLE, Annie MICHEL, Aimé GALEY, Denis ROUSSEAU, Louis TESSARO, Eric DELPY, Gilbert DUPUY, Gérard GRANGER, Edmond BOINEAU, Laurent MILHORAT, François MURILLO, Jean-Pierre MORERE, Christel LLOP, José GARCIA, René CLERC, Thierry TOURNE, Marie Christine DENAT-PINCE, Francine TESSARO, Jacqueline DEBUSSCHERE, Jean Claude SOUM, Guillaume JOLIBERT, Richard DANIS, Thierry TARIOL, Danièle CHEVALIER, Simone ROUX, Jean Claude BAREILLE, Francis JOFFRE, Robert MOUREAU, Georges MARROT, Gabriel FAURE, Roger BUSCA.

Collège des Etablissements Publics : Philippe LETURCQ, Jean Luc MIROUZE, Joseph CALVI, Guy FREBY, Maurice JAMMY.

**Etaient absents ou excusés :**

Collège régional : Jean Louis MAURAT, Rolande SASSANO, Martin MALVY.

Collège départemental : Raymond COUMES, Pierre AURIAC MEILLEUR.

Collège communal : Denis PUECH, Alain COSTES, Katherine WERSINGER, Jean Claude BABEL, Pascal JUSOT, Denis PALLISER, Sylvie GROCHULSKY-PREVOST, Pierre SOUQUET, Jean Philippe LABATUT, Michel ANE, Thierry VERGE, Jean Louis LASSERRE, David DESCOINS, Jean Claude COUMES, Michel BORREL, Cécile VERGNES-RASSIE, Marie Madeleine LIMIDO LOUBET, Michaël STEPHAN, Pierre BOUCHE, Serge DUMAS, Mathieu PUIGCERDOS, Monique CHARLES, Robert ZONCH, Guilhem FABRA, Benjamin WEISS, Louis CRESTO, Franck WATTS, Jean Paul ROUQUIER, Jean-Jacques MARFAING, Claude TERON, Alain BOURGEON, Marie-Line SANCHEZ, Bernard SOUM, François CALVET, Jean Marc DURAND, Jean Louis EYCHENNE, Jean-Yves BERNOU, Denis BELARD, Marie Laure DUFOUR, Lionel MACAU, Yvan GROS, Daniel BOULANGER, François BUTET, Céline COSTES-SCHNEIDER, Laurent GALEY, Christelle ISPA, Louis CAMEL, Magalie TERRAIL, Vincent ROZES, Laurence JOUBERT SOULA, Patricia RABY, Daniel CUMINETTI, Pierre SOULA, Anne TOUGNE, Arnaud GALLOT LAVALLEE, Fabienne GILOT, Philippe LANOIR, Anicet COUMES, Patrick CHAMOLEY, Gérard PIQUEMAL, Madeleine SOUQUET, Michel GIESSNER, David DESCOINS, Roland BERNIE, Alain SERVAT, Pascale DEJEAN, Jean MAGALHAES, Roland MOLE.

Collège des Etablissements Publics : Michel ROQUES, Cédric COUZINET, Didier LEMASSON, Josiane GOUZE-FAURE, André PECHIN.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR s'est réuni le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2009, sous la présidence d'André ROUCH.

Les participants sont accueillis par Monsieur Eric DONZE, Maire de Montoulieu.

Le secrétaire de séance désigné est Monsieur Richard DANIS.

Le Président liste les différents points portés à l'ordre du jour et les aborde successivement.

**I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION**

Le Comité syndical approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente réunion, le 27 février à Caumont.

## **II – ADHESION DE LA COMMUNE D'ALLIAT**

Le Président signale que le Conseil Municipal d'Alliat a décidé de l'adhésion de la commune au Syndicat mixte de préfiguration du PNR. Le Comité Syndical entérine à l'unanimité cette adhésion.

## **III – APPROBATION DE LA CHARTE - POINT ET PERSPECTIVES**

Le Président fait un point sur l'avancement du projet et ses perspectives. Il signale que le décret de classement du PNR est actuellement « dans les tuyaux » pour la signature du Ministre Chargé de l'environnement, et que sa publication devrait intervenir dans les prochaines semaines.

## **IV – DECISIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGETAIRES**

### Présentation du Compte de Gestion 2008

Madame Hélène GOMES, Trésorière de La Bastide de Sérou, présente le Compte de Gestion 2008, qui a été préalablement adressé aux délégués.

### Approbation du Compte Administratif 2008

Richard DANIS, vice Président, présente le Compte Administratif 2008 qui a été préalablement adressé aux délégués. Il est concordant avec le Compte de Gestion. Des précisions sont apportées aux délégués ayant souhaité des éclaircissements sur le détail de certaines lignes. A l'unanimité, le Comité Syndical décide d'approuver le Compte administratif 2008 et la reprise d'excédent.

### Vote du Budget Prévisionnel 2009

Le Président présente le Budget Primitif 2009 du Syndicat, établi à la lumière des orientations budgétaires examinées lors de la séance du 27 février 2009 à Caumont.

Il liste et détaille le contenu des différentes lignes de dépenses et recettes.

Marc CARBALLIDO, Vice Président Délégué, développe le volet consacré aux recettes. Il précise que la Région Midi-Pyrénées a prévu d'apporter un complément à la dotation statutaire et à sa contribution au plan d'action.

Suite à une question de Monsieur Yvon LASSALLE, Maire de Pailhès, il est précisé que le projet d'implantation de la signalétique routière du PNR n'apparaît pas en investissement dans le Budget Primitif. Il sera pris en compte au niveau du Syndicat de gestion du PNR, celui-ci ayant la possibilité de récupérer la TVA sur l'investissement, ce qui n'est pas le cas du Syndicat Mixte de préfiguration. Par ailleurs, Matthieu CRUEGE, Directeur précise qu'un travail est actuellement en cours avec les services des infrastructures du Conseil Général de l'Ariège afin d'établir le projet de plan d'implantation qui sera par la suite proposé aux instances du Syndicat.

Le Budget Primitif 2009 est approuvé à l'unanimité.

### Demande de FNADT 2009

Afin d'aider le Syndicat Mixte à assumer le suivi de l'approbation de la Charte le Président propose de solliciter un financement auprès de l'Etat au titre du FNADT. Celui-ci viendrait épauler le Syndicat Mixte et compléter les cotisations statutaires de ses différents membres. Le Comité syndical approuve à l'unanimité.

## **V – PLAN D'ACTIONS**

Le Président propose de passer à l'examen de divers programmes et décisions relatifs au plan d'actions du Syndicat.

### Fonds d'aide à la résorption de points noirs paysagers

Audrey DURAUD, chargée de mission, rappelle que la Charte du PNR inscrit la résorption des points noirs paysagers comme un objectif phare. Est donc proposée la mise en place d'un fonds d'aide à la résorption de ces points noirs. Ce dispositif viendrait en cohérence avec ceux relevant d'autres partenaires, notamment de la politique paysagère portée par le Conseil

Général. Le Conseil régional Midi-Pyrénées serait financeur de l'opération en attribuant un fonds d'intervention, au travers de ses crédits « PNR », selon un mode d'intervention inspiré du Fonds d'aide à la Restauration du Petit Patrimoine Bâti.

En prolongement de cette présentation, un débat s'instaure au sein de l'assemblée sur la question de l'intégration paysagère des glissières de sécurités. Le vœu est formé d'inviter les gestionnaires de la voirie à privilégier, autant que possible, les glissières intégrées, en bois, plutôt que les glissières classiques.

Suite à une question sur la publicité au bord des routes, le Directeur précise que les services du Syndicat Mixte participent au repérage des dispositifs (publicités, pré enseignes...) non conformes à la Loi et en font le compte-rendu régulier aux services concernés.

A l'unanimité, le Comité Syndical décide d'engager l'action sur les points noirs paysagers.

#### Présentation du cycle de conférences-découverte sur l'éco-construction

Audrey DURAUD rappelle que la Charte du Parc stipule que le PNR promeut les filières de l'éco-construction. Pour ce faire, un comité de pilotage constitué de Phébus Ariège, CAUE 09, CAPEB 09, ARPE, Conseil Général 09, ADEME Midi-Pyrénées, ECORCE, DDEA 09, Conseil Régional Midi-Pyrénées, Conférence de l'Artisanat Pyrénéen, Chambre des Métiers et de l'Artisanat 09... ; a été mis en place par le SMPNR afin de réunir un maximum de compétences autour de la thématique éco-construction.

A l'issue des travaux de ce comité de pilotage, est proposé un cycle constitué de six conférences à partir de juin 2009, à raison d'une conférence par mois. Réparties sur l'ensemble du PNR, elles en assureront une couverture optimale tout en mobilisant le plus large public et concerneraient les thématiques suivantes :

- Isolation-ventilation et rénovation écologique
- De la maison économe à la maison passive : conception bioclimatique, différents modes de chauffage
- Comment bien insérer sa maison dans le paysage ?
- Santé et habitat : insalubrité, éco matériaux
- Au fil de l'eau : récupération des eaux pluviales, phyto-épuration
- Construction bois et architecture locale : quelques clefs pour un projet bien intégré

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité ce programme.

#### **VI – DECISIONS RELATIVES AU PERSONNEL**

Le Président propose plusieurs décisions relatives au personnel :

- il rappelle qu'en novembre 2006, le Comité Syndical a décidé de répondre à l'appel à projet « circuits courts -économie solidaire » du Conseil Régional. Ce programme est depuis lors animé, par tranches annuelles, par un chargé de mission spécialement dédié et dont le poste est co-financé par le Conseil Régional. Ainsi, afin de prolonger la mission, il est nécessaire de créer à nouveau cet emploi, aux mêmes conditions. Le Comité Syndical en décide à l'unanimité.

- le Président rappelle que lors du Comité Syndical du 8 février 2008, le Syndicat Mixte a mis en place un partenariat avec la Communauté de Communes Séronais 117 pour la création d'un emploi en temps partagé, à durée déterminée, chargé de l'animation du PER et de la planification-préfiguration de la politique forestière du PNR. Une chargée de mission a ainsi été recrutée sur une période d'un an de juin 2008 à juin 2009.

Or les crédits obtenus par le Syndicat Mixte pour cofinancer cet emploi (FEDER) courent sur une période de deux ans et permettent de bénéficier d'un co-financement de 50% jusqu'au mois de juin 2010. Afin de conduire la deuxième année de ce partenariat comme prévu aux dossiers de financements de cette opération, le Président précise qu'il convient de recréer le poste de chargé de mission correspondant, aux mêmes conditions. Le Comité Syndical en délibère à l'unanimité.

- le Président signale que le calendrier de travail du Syndicat Mixte, notamment en raison de la création imminente du Parc naturel régional et de la préparation de la transition entre les deux structures, implique un rythme d'activité important du Syndicat et une régularité dans son action. Afin d'être en mesure d'y faire face, le Comité Syndical autorise à l'unanimité le Président à recruter des agents contractuels pour faire face aux besoins occasionnels de secrétariat.

## **VII – POINTS D'INFORMATIONS**

Le Président propose de passer en revue divers points d'activité du Syndicat :

- Julien VIAUD, chargé de mission, présente le programme des voyages d'étude sur la « Marque du Parc », dans 9 PNR. Il présente également l'opération « Portes Ouvertes » dans les fromageries organisée avec l'AFFAP, l'opération « Fabriqué près de chez vous » à Betchat, ainsi que le projet de création d'un marché de plein vent à Prayols, soutenu par le SMPNR.

- Luce RAMEIL, chargée de mission, présente l'appel à candidature auprès des communes et communautés de communes pour une opération « Eco Responsabilité des collectivités », lancée par l'ARPE Midi-Pyrénées et à laquelle s'est associé le SMPNR en tant que relais local. Elle invite les collectivités du PNR à se porter candidates.

- Céline ARILLA, chargée de mission, précise que pour la deuxième année consécutive le Syndicat Mixte du PNR a réalisé un dépliant programme de ses animations : « Pyrénées Partagées » et en détaille le contenu. Les animations proposées sont toutes en relation avec les nombreuses actions déjà engagées par le Syndicat Mixte et ses partenaires. Elles concernent notamment les paysages, les énergies, le « petit patrimoine bâti », la consommation locale et les produits locaux, la forêt, ou encore l'éducation à l'environnement...

## **VIII – POINTS DIVERS**

Les différents points de l'ordre du jour ayant été examinés, le Président propose de procéder à l'examen des points divers et donne la parole aux délégués.

Noëlle MORALES, Maire du Port, se questionne sur la possibilité pour le Syndicat Mixte de mettre en œuvre l'article de la Charte du PNR consacré aux OGM. Le Président puis le Directeur rappellent que cette disposition ne pourra être opérante que dès lors que le PNR sera officiellement créé. Ils précisent néanmoins que les services du Syndicat Mixte travaillent d'ores et déjà sur la question, afin de s'y préparer en lien notamment avec la Fédération des Parcs. Les communes, intercommunalités ou exploitants agricoles motivés peuvent également s'y consacrer dans leurs divers domaines de compétences.

Au terme des échanges, la réunion est close à 19h45.

**Le Président  
André ROUCH**